

Barrage des Plats : « C'est le projet le plus aberrant de France ! »

Firminy. Alors que vient de débuter la reconstruction du barrage des Plats, sur la Semène, le WWF dénonce « une politique de gestion de l'eau à l'envers » et tacle sans ménagement les services de l'État et les élus de la Loire.



Photo Philippe Vacher
« Au WWF, on ne critique jamais un projet sans proposer de solutions alternatives »
Martin Arnould
Chargé du programme Rivières vivantes au WWF

En quoi le WWF est-il légitime pour critiquer le projet de barrage des Plats ?
Le WWF est une institution de conservation de la nature qui travaille avec les meilleures organisations de recherche scientifique sur la biodiversité au monde. Nous travaillons sur la Loire depuis 1986 et nous

avons contribué à faire changer la politique de l'État en matière d'aménagement du fleuve. Nous avons donc toute la légitimité pour critiquer ce projet du barrage des Plats, qui est le projet le plus aberrant de la Loire et de France.

Vous y allez fort...
Oui, parce que les contraintes environnementales n'ont pas été faites sérieusement ; parce qu'il aurait fallu raisonner globalement en commençant par exploiter mieux la réserve sous-utilisée du barrage de Lavallette, en Haute-Loire, capable de garantir l'alimentation en eau potable de qualité de la métropole stéphanoise.

Et surtout en travaillant sur la réduction de la consommation d'eau comme ça se fait au Puy-en-Velay et qui fonctionne très bien. Ce qu'on proposait, c'était la création de valeurs autour de La Semène, basée sur sa biodiversité naissante et de la faire entrer dans le Réseau des rivières sauvages, plutôt que de dépenser 6 millions d'euros d'argent public.

Pourquoi n'avez-vous pas été entendu ?
Parce que les services de l'État ont refusé le dialogue avec nous, contrairement à ce qu'exige le Grenelle de l'environnement. Nous avons alerté le préfet de la Loire, le ministre de l'Écologie, sans succès.

Mais il y a bien eu une enquête publique ?
Elle a été bâclée en un mois ! Le commissaire enquêteur a été totalement incompétent et n'a tenu aucun compte des opposants au projet, des associations de pêche et de protection de la nature. L'enquête publique a été une farce locale.

Vous vous en êtes ouverts aux élus ?
Beaucoup ont compris la fragilité d'un écosystème. Sauf dans la Loire où il y a une réelle méconnaissance des enjeux environnementaux, notamment ceux qui touchent à la gestion d'un fleuve. Le Plan Loire grandeur nature n'est pas arrivé dans le département parce que ça ne les intéresse pas.

Même pas une petite exception !
Si. Ce qu'a fait Jean-François Barnier, le maire du Chambon-Feugerolles pour restaurer la rivière l'Ondaine est remarquable.

Pour vous, ce barrage ne s'imposait pas ?
Dans les années cinquante, chacun avait son barrage. On ne savait pas, à l'époque, raisonner globalement. Et je dis que ce projet n'est plus adapté aux temps qui viennent. C'est un projet des années cinquante...

Les bulldozers viennent d'arriver. Ça vous fait quoi ?
Ça nous indignent parce que la Semène est la meilleure rivière du département ligérien avec trois espèces très sensibles : l'écrevisse à pieds blancs, la moule perlière en complète voie de disparition, et la loutre qui est un bon indicateur biologique. Ça nous indignent parce que, au lieu de respecter ce capital nature et d'en faire un axe de développement et de fierté pour le Parc du Pilat et le département, on bétonne. Encore une fois, ce département est en train de manquer le virage de la réconciliation avec son fleuve qui est mondialement connu.

C'est irréversible ?
Non, pas du tout. Au WWF, on arrête le combat quand les élus coupent le ruban et mangent les petits fours...
Propos recueillis par Frédéric Paillas



Les travaux ont commencé en septembre. Ils doivent durer dix-huit mois pour s'achever d'ici la fin de l'année prochaine. Photo Philippe Vacher



La seule vidange du barrage depuis 1957 avait été effectuée en 2005. Elle avait laissé apparaître d'importantes dégradations, nécessitant le percement de l'édifice. Photo Philippe Vacher



Au lieu d'opter pour la reconstruction de ce barrage sur la Semène, le WWF souhaitait que soit mieux utilisée la réserve de celui de Lavallette, en Haute-Loire, capable de garantir l'alimentation en eau potable de qualité de la métropole stéphanoise. Photo Philippe Vacher

Repères

Qui est Martin Arnould ?
- Ce Stéphanois est chargé du programme Rivière vivante, programme international du WWF.
- C'est lui qui en assure la mise en place, au niveau français, dans le cadre de la Stratégie de la conservation de la nature au WWF.
- Il est membre du conseil scientifique de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et siège dans plusieurs commissions, notamment au Conseil national de l'eau et au Conseil d'orientation sur la prévention des risques naturels et des inondations.
- Il est connu pour être le grand spécialiste de la Loire et de ses affluents.
- Récemment, il a participé à un débat, avec Yann Arthus-Bertrand, sur les relations de nos sociétés et l'urgence de repenser nos modes de vie, en prenant en compte la fragilité des systèmes.

La préfecture « soumise au devoir de réserve »

Nous avons contacté en fin de semaine les services de la préfecture de la Loire afin qu'ils donnent leur point de vue sur ce dossier et puissent répondre aux propos de Martin Arnould. Le cabinet de Fabienne Buccio, préfet de la Loire, n'a pas souhaité apporter de précisions, « étant soumis à une obligation de réserve » compte tenu du recours au tribunal administratif.

QUESTIONS A DINO CINIERI

« C'est un barrage vital et nécessaire que nous avons fait pour nos populations »



Le WWF estime que vous avez « abusé de votre influence pour faire passer ce barrage en force » ?
J'ai usé de mon influence et je le revendique. Les maires, toutes tendances confondues, ont voulu ce barrage et nous avons fait tout ce qu'il fallait pour l'avoir. J'ai porté personnellement ce projet auprès du ministère de l'Environnement et des plus hautes instances de la République, parce que ce barrage est vital et nécessaire. Que le WWF organise un référendum et il verra le résultat. C'est un barrage que voulaient nos populations et que nous avons fait pour nos populations.

Il n'y avait donc pas d'autres solutions ?
L'eau est un bien précieux ; c'est la vie. Et ce barrage était une nécessité, une obligation. Ma volonté, comme celles des autres élus, a toujours été que le syndicat des barrages conserve la gestion de l'eau dans le domaine public, plutôt que de la confier à de grands groupes privés. Ces choix, nous les assumons tous pleinement, parce que ce sont des choix de bon sens.

Est-ce que les contraintes environnementales ont bien été prises en compte ?
Évidemment, sinon nous n'aurions pas pu démarrer les travaux ! Tout a été fait dans les règles et toutes les organisations de défense de l'environnement ont pu s'exprimer et ont été entendues. Mais au-delà de sa nécessité, le barrage des Plats est aussi un formidable atout touristique. Depuis sa vidange, beaucoup de commerçants de Jonzieux, Marlhès ou Saint-Genest-Malifaux ont vu leur chiffre d'affaires baisser, notamment le week-end. Ce que nous attendons tous aujourd'hui, c'est la fin des travaux et sa remise en eau. F. P.

« Que le WWF soit déçu, je le comprends, mais l'enquête publique n'a pas été une farce locale »



Marc Petit, président du syndicat des barrages
« Il y a de nombreuses contre-vérités dans ce que dit le WWF et ses arguments ne sont pas sérieux. D'ailleurs, nous sommes allés bien au-delà de ce qu'exige la réglementation puisque nous avons rajouté 330 000 euros après avoir pris en compte l'avis d'associations environnementales. À titre d'exemple, le barrage des Plats sera l'un des rares en France à avoir deux bras mobiles qui serviront à puiser une eau de meilleure qualité en fonction de sa température mais également pour restituer l'eau de la meilleure qualité possible dans la Semène. Il y a peu de syndicats qui font autant pour un barrage !
Concernant l'enquête publique, plus de 3 900 personnes se sont exprimées. Il y a eu une mobilisation très forte et 58 % des gens ont émis un avis favorable. Nous avons organisé plusieurs réunions publiques, dans la Loire et dans la Haute-Loire, avec chaque fois une forte participation.
Alors, que le WWF soit déçu, je le comprends, mais l'enquête publique n'a pas été une farce locale, loin de là. Ce que ne dit pas le WWF, c'est qu'ils ont déposé deux recours suspensifs, que la justice ne les a pas suivis et qu'ils ont perdu. La réhabilitation de ce barrage, quatorze communes sur seize le voulaient, à l'exception d'Unieux, de Pont-Salomon, ainsi que les deux conseils généraux de la Loire et de la Haute-Loire. Et j'affirme que toutes les alternatives ont été étudiées et que c'était la solution la moins onéreuse pour les usagers et la seule qui permette de conserver une gestion publique de proximité. »

Ce qu'il faut savoir

Les Plats doit devenir un barrage de type « poids »
Depuis 2008, le barrage des Plats, à Saint-Genest-Malifaux, appartient au syndicat des barrages constitué de quatre communes de l'Ondaine (il était auparavant la seule propriété de Firminy), qui produit et livre l'eau potable. C'est un barrage de type voûte (renvoi de la pression de l'eau sur les côtés) qui retient 1,5 million de m³ d'eau sur 26 ha. Il est prévu d'en faire un barrage « poids » (l'ouvrage reprend la poussée de l'eau) en coulant une masse de BCR (Béton compacté roulé) contre le parement.

Trop de dégradations apparues
La vidange du barrage, en 2005 (la seule depuis 1957) avait laissé apparaître une dégradation telle que la préfecture avait ordonné son percement (re-

nue non reconstituée). Des études ont montré que le sol de granit pouvait supporter le poids d'une nouvelle construction en béton.

Polémique sur le coût du chantier
Le prix de cette réhabilitation a créé des tensions. C'est pourquoi Marc Petit, président du syndicat des barrages, avait annoncé le résultat d'une étude en juin 2009 estimant entre 5,5 et 5,8 M€ hors taxes. Depuis il a été revu un peu à la hausse (lire par ailleurs).
Le syndicat des barrages va contracter un emprunt et devrait logiquement répercuter le coût aux communes, qui facturent les abonnés. Mais aucune simulation n'a encore été faite.
Les régions Auvergne et Rhône-Alpes ont toujours refusé de participer au financement, arguant que l'eau n'entre pas dans leurs compétences.

Dix-huit mois de travaux
Commencés en septembre, ils devraient durer dix-huit mois. Ils consistent, actuellement, en un terrassement et dans la préparation du site, et devraient se terminer d'ici la fin de l'année. La mise en œuvre du béton est prévue en avril 2013. ■

6,3 M€
Le coût des travaux
Répartition du budget : syndicat des barrages (3 015 000 €) ; Agence de l'eau (1,89 M€) ; État (756 000 €) ; conseils généraux de la Haute-Loire (353 000 €) et de la Loire (250 000 €).